

Extrait de veille

Avril 2022

Le SITG vous propose une sélection d'actualités et de ressources sur les données numériques et les géodonnées à l'échelle d'un territoire, pour approfondir ses enjeux, ses potentialités, mais aussi ses limites.

Sommaire

Actualités et événements	1
15 et 29 mars 2022 : Deux Forums SITG Espace public	2
24 mars 2022 : L'UE promulgue le "Digital Market Act".	2
1er avril 2022 : Publication du premier Cahier de l'observatoire de Data Publica	3
6 mai 2022 : Les Géométadonnées suisses, leur avenir et leur mise en réseau	4
1er juin 2022 : GeoSummit	4
Informations et ressources "numérique responsable"	5
Le canton de Genève s'engage en faveur d'un environnement numérique responsable	5
L'Asie du Sud-Est est en retard sur la décarbonisation du numérique	5
Définition, enjeux et perspectives autour des données environnementales	7
Initiatives pour un numérique responsable à l'échelle internationale	8
Data, IA et environnement	8
"Digitainability", à la recherche de combinaisons positives entre digitalisation et développement durable	9
Partage et ouverture des données	10
Retour d'expérience d'Open Smart City, par OpenNorth	10
France Data réseau	11
Divers	12
Pour des espaces publics digitaux "ouverts, démocratiques et durables"	12
Pour un internet "bête", une critique de l'intelligence en informatique	12

Actualités et événements

- **15 et 29 mars 2022 : Deux Forums SITG Espace public**

[Le 15 mars 2022, le SITG a présenté les résultats de la grande enquête en ligne sur les usages et usagers du SITG](#), réalisée de juin à août 2021. La première partie de ce Forum a été dédiée à la présentation des résultats et de la feuille de route de SITG. Une vingtaine de participants a ensuite été invitée à compléter trois fiches actions à mettre en œuvre dans le cadre de la feuille de route du SITG :

- “Rencontre avec des acteurs privés.”
- “Impliquer les citoyens et usagers dans le signalement, la proposition et le reversement de données, de services, etc.”
- “Données spatiales nécessaires à l’accompagnement de la transition écologique.”

Les apports et questionnements ont été divers, notamment sur :

- Les missions du SITG.
- Les manières de coordonner les interactions entre les parties prenantes et les données du territoire, notamment dans un cadre supra cantonal.
- L’implication des citoyens et habitants dans la proposition, le signalement et le reversement de données.
- La valorisation des données.
- L’ergonomie du site internet et du site cartographique.

Ce premier événement a été suivi d’un [second Forum, le 29 mars, consacré aux solutions digitales et innovantes pour mieux connaître les arbres](#), une préoccupation également exprimée lors de l’enquête.

- **24 mars 2022 : L’UE promulgue le “Digital Market Act”.**

L’union européenne a promulgué le Digital Market Act (DMA), vu par les experts comme un tournant dans la législation européenne des plateformes qui conditionnent l’accès au web, le e-commerce... Le DMA contient une vingtaine de mesures pour faciliter la concurrence et l’émergence de nouvelles plateformes sur le marché. Entre autres, le DMA devrait :

- Permettre de communiquer entre deux messageries de deux plateformes différentes.
- Interdire aux plateformes de recherche (moteurs, magasins d'applications, plateformes d'e-commerce) de favoriser leurs propres produits et services.
- D'utiliser les données d'une entreprise dans le but de la concurrencer.
- D'encadrer la publicité ciblée.
- De pouvoir retirer les applications pré-installées d'un téléphone mobile.

Avec cette législation, l'UE se dote d'outils pour pouvoir agir *ex ante*. Elle a également prévu des sanctions importantes avec des amendes pouvant aller de 6% à 20% du chiffre d'affaires mondial, et jusqu'à la cession d'activité en cas de récidive. Le DMA doit néanmoins maintenant se doter de moyens pour agir et contrôler, face à des entreprises et groupes peu transparents et coopératifs.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

- **1er avril 2022 : Publication du premier Cahier de l'observatoire de Data Publica**



Le premier cahier de l'observatoire Data Publica "*Données, intérêt général et territoires : la construction d'un cadre de confiance*" a été consacré à définir ce qu'était un cadre de confiance pour le partage des données (data trust) et comment le mettre en place. Les data trusts ont émergé en Angleterre et se développent au Québec et en Europe. Ils permettent d'avoir accès à des données pertinentes et volumineuses, tout en surveillant que l'usage qui peut être fait de ces données respecte les droits des personnes. Ils sont responsables de la gestion des données.

Cette confiance se traduit par une obligation juridique. La structure fiduciaire est responsable et imputable en cas de manquement.

Une des questions adressée lors de ce webinaire a été la transposabilité de ce concept dans d'autres systèmes juridiques. En effet, les data trust proviennent originellement du Common Law, et donc d'une culture et d'un système juridique différent de ceux de la France et de la Suisse. En France, il n'y a pas l'idée de fiducie. Les structures de Groupement d'Intérêt Public (GIP) peuvent remplir cette fonction, mais ce sont des personnes morales, qui n'offrent pas les mêmes capacités de contrôle de ces données. Certaines collectivités se sont aussi emparées du sujet (Toulouse, Rennes...).

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

- **6 mai 2022 : Les Géométadonnées suisses, leur avenir et leur mise en réseau**

“Gestion, avenir et interopérabilité des géométadonnées en Suisse. Géodonnées, géoinformation; comment les géométadonnées participent à leur accessibilité ?”

Organisé par Swisstopo, cet événement en ligne se tiendra le 6 mai entre 10h et 11h30.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

- **1er juin 2022 : GeoSummit**

Le 1er juin prochain aura lieu le GeoSummit, sur le site de la FHNW, à Olten. Un congrès centré sur le développement stratégique à l'ère du numérique, abordé lors d'une conférence plénière et de nombreux événements organisés autour de 15 blocs thématiques passionnants.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Informations et ressources “numérique responsable”

- **Le canton de Genève s'engage en faveur d'un environnement numérique responsable**



À l'occasion du "[Cyber Clean Up Day](#)" du 19 mars 2022, journée mondiale dédiée à l'empreinte écologique des activités numériques, le canton de Genève a annoncé son adhésion à [l'Institut du numérique responsable suisse \(INR-CH\)](#), afin de contribuer à l'écosystème national des acteurs du changement. L'Institut du Numérique Responsable suisse est une association sans but lucratif fondée en 2020 en partenariat avec [l'INR française](#) et [l'ISIT belge](#).

Comme l'a souligné Monsieur Serge Dal Busco, conseiller d'Etat chargé du département des infrastructures et Président de la Conférence latine des directeurs du numérique, "en signant la Charte de l'INR, nous nous engageons à ce que notre administration cantonale respecte un ensemble de principes tels que l'optimisation des outils numériques, l'offre de services accessibles pour tous, des pratiques éthiques et responsables, un cadre numérique mesurable, transparent et lisible et le développement de nouveaux comportements et valeurs". Parallèlement, le canton de Genève est en cours de labellisation "numérique responsable", ce qui mènera à la mise sur pied d'un plan d'action pluriannuel.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

- **L'Asie du Sud-Est est en retard sur la décarbonisation du numérique**

Alors que l'Asie du Sud-Est pourrait être la région du monde dans laquelle la croissance des *data centers* devrait être la plus rapide dans les cinq prochaines années, une récente table ronde organisée par Engie Impact sur la décarbonisation de l'industrie du numérique souligne à la fois le manque d'ambition politique, le manque d'actions des entreprises et une situation globale sous-tendue par un manque de coordination législative au niveau régional.

Extraits – « *Over 170 companies have joined initiatives like the [RE100](#), through which corporates commit to sourcing 100 per cent of their power needs from renewables. But under RE100 guidelines, the electricity consumed by the members must be*

produced within the same market boundary as it is consumed, posing challenges for companies operating in Asia Pacific.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Pour aller plus loin, le cas singapourien :

A Singapour, l'un des grands hubs de services digitaux mondiaux, la consommation électrique des data centers représente actuellement [7% de la consommation nationale](#) et potentiellement 12% en 2030. [Après 3 ans de moratoire sur la création de nouveaux data centers](#), le Gouvernement a annoncé que de nouvelles autorisations seraient délivrées « pour les data centers répondant à des normes basse consommation plus exigeantes », sans donner de détails à ce stade. En parallèle, un [consortium public-privé travaille à un projet de recherche](#) de data centers adaptés à la chaleur et à l'humidité du climat tropical.

Dans la “[Smart Nation](#)” singapourienne, impossible aujourd'hui d'imaginer une réflexion sur une réduction de l'usage même du numérique, **toute l'attention se concentre ici sur les technologies, notamment les technologies numériques, comme levier du développement durable.**

Dans le « Green Plan 2030 », le plan national en cours pour répondre aux objectifs de réduction de l'empreinte écologique du pays, aucune référence n'est faite au numérique.

- **Définition, enjeux et perspectives autour des données environnementales**



La Fondation Internet Nouvelle Génération (Fing), un think et do-tank sur les transformations numériques, présente un livret sur les données environnementales. Cet outil pédagogique reprend les grandes définitions, enjeux et perspectives des données environnementales.

Il liste 4 enjeux :

1. Beaucoup de données environnementales sont des données non publiques, y compris quand elles sont financées par des acteurs publics. C'est le cas par exemple des données produites par les opérateurs de services urbains.
2. Beaucoup sont des données personnelles, comme la consommation d'eau, d'énergie, la production de déchets ménagers. Ces données sont aussi parfois produites à partir de dispositifs personnels (capteurs, smartphones...).
3. Beaucoup nécessitent une expertise élevée (écologique, numérique). La socialisation des données est faible et les problématiques qu'elles soulèvent systémiques.
4. Les cas d'utilisations possibles des données sont décloisonnés, tandis que les bases de données, elles, sont cloisonnées (par métiers, process, contrats,...)

Ce livret propose également des retours d'expérience sur les projets de Terraforma, Rudi et la Fing

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

- **Initiatives pour un numérique responsable à l'échelle internationale**

La coalition "CODES" (Coalition for digital environmental sustainability) a été initiée par les Nations Unies en 2021. La version non-définitive de son "plan d'action pour une planète durable à l'ère technologique", présentée début mars 2022, identifie 3 changements majeurs, détaillés en 18 priorités stratégiques :

1. "Enable Alignment"
2. "Mitigate Negative Impacts: Sustainable digitalization"
3. "Accelerate Innovation : Digital sustainability".

Pour chaque changement, une liste présente des groupes de travail, projets, lobbies (notamment Digital Goes Green), formations, outils (CarbonCode, Carbon Mark, Global E-Waste Statistics Partnership par exemple) et normes en place. Une source d'informations intéressante.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#) (PDF).

- **Data, IA et environnement**

Les progrès récents de l'intelligence artificielle ont fait que celle-ci est souvent considérée comme un outil de choix pour résoudre des problèmes environnementaux. En parallèle, ces programmes d'intelligence artificielle demandent d'intégrer à leurs calculs de plus en plus de paramètres et de données, qui se répercutent sur leur consommation en énergie et production de gaz effet de serre.

Cet article universitaire cherche à trouver une méthode pour trouver l'équilibre entre une IA au service de l'environnement et ses impacts (AI for green to green AI). A quel moment l'IA devient plus une source de production de gaz à effet de serre qu'elle n'en permet d'économiser ?

Cet article définit dans une première partie les différents types d'impacts que peut avoir l'intelligence artificielle sur l'environnement et comment les mesurer. La seconde partie évalue des méthodes pour mesurer l'utilité environnementale de l'IA.

L'article propose plusieurs éléments de conclusion :

- L'évaluation actuelle des programmes de l'intelligence artificielle est sous-estimée. Seulement une petite partie des impacts directs est prise en compte.

- L'analyse du cycle de vie doit être utilisée pour évaluer l'utilité d'un programme d'intelligence artificielle.
- Les économies de gaz à effet de serre sont aujourd'hui seulement potentielles et n'ont que peu d'effet pour l'instant sur le réel.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

- **“Digitainability”, à la recherche de combinaisons positives entre digitalisation et développement durable**

1. Digitalization Intervention	2. Purpose	3. Impact
Description	Narrative/Context	
Measure		
<small>ACTORS: Academic and/or Research Institution Private Sector Local and/or Regional Governmental Organization International Development Agency Non-governmental Agency Governmental Ministry or Agency Other:</small> <small>TARGET GROUP: Public Academic and/or Research Institution Business Local and/or Regional Governmental Organization International Development Agency Non-governmental Agency Governmental Ministry or Agency Other:</small>	Identify the targeted SDG indicators Potential outcome and impacts	<small>Impact Types: Ambivalent, Trade-off, Uncertain, Bi-directional</small> <small>Levels of Evidence: Opinion, Reason, Literature backed</small>
Comments (if any)	Comments (if any)	Comments (if any) Suggestions for additional indicators

Le projet Digitainable imaginé par les chercheurs du “Bonn Alliance for Sustainable Research” à l'Université de Bonn, vise à objectiver la relation entre digitalisation (et intelligence artificielle) et développement durable.

Ils se basent pour cela sur la grille d'objectifs de développement durable énoncée dans l'UN Agenda 2030. Dans un article récent issu de leur recherche, ils proposent un cadre d'analyse : le Digitainability Assessment Framework pour évaluer l'impact d'intervention

digitale sur ces objectifs, cas pratiques à l'appui.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Partage et ouverture des données

- **Retour d'expérience d'Open Smart City, par OpenNorth**

Ce rapport expose des retours d'expérience d'Open Smart City au Canada et les défis que rencontrent les gouvernements locaux pour intégrer les données et les technologies dans leur fonctionnement et leurs projets.

Trois questions sont mises en avant :

- Les gouvernements locaux, leurs programmes et leurs politiques publiques ont des difficultés à atteindre l'ensemble de leurs citoyens : comment le numérique peut-il favoriser l'inclusion de tous ? Comment les gouvernements locaux peuvent-ils travailler avec les différentes parties prenantes dans ce but ?
- Les gouvernements locaux mettent peu en débat leur politique sur les données (collecte, utilisation, publication), comment améliorer ces pratiques vers des choix collaboratifs et transparents ?
- Les technologies utilisées par les gouvernements locaux sont parfois peu adaptées, comment peuvent-ils trouver des solutions techniques en adéquation avec leurs besoins et ceux de leur collectivité ?



Ce rapport s'appuie sur les expériences de 7 communautés : Bridgewater; Calgary, Churchill, Fredericton, Saskatoon, Squamish, Trois-Rivières.

Sont retenues 3 recommandations :

- Impliquer les parties prenantes et les résidents, dès le début et régulièrement, afin de stimuler l'engagement et de créer une relation de confiance.
- Mettre en place une gouvernance multipartite des données, permettant de faire des choix délibérés et cohérents.
- Suivre et évaluer les buts et processus des politiques publiques, pour pouvoir mesurer leur impact.

Pour aller plus, [cliquez ici](#).

- **France Data réseau**

Le nouveau projet France Data Réseau, lancé avec 4 partenaires (Ozwillo, Altereo, Darksylab, Dataactivist), a pour objectif de faciliter la mise en partage de données entre régie, notamment autour de 4 cas d'usage : l'eau, l'éclairage public, les bornes de recharge pour véhicules électriques et les appuis communs (poteaux soutenant différents câbles).

Pour cela, il est nécessaire d'utiliser un langage commun. La standardisation de ce langage peut se faire par les producteurs de données ou par un organisme tiers, la fédération nationale des collectivités concédantes et des régies.

Également, un des enjeux est de rendre possible l'automatisation de la collecte de données grâce au déploiement de connecteurs et d'interfaces de programmation, et l'utilisation des réseaux connectés.

Au niveau national, l'intérêt de la mise en partage est de pouvoir générer des indicateurs fiables, favorisant la connaissance et la gestion des infrastructures, la planification des travaux et la prédiction des incidents, et de montrer ainsi que la mutualisation et l'exploitation de données permettent d'améliorer la gestion des services publics.

Cette expérimentation a rencontré un écho auprès de seize territoires volontaires. Elle durera jusqu'en fin 2022 et s'élargira ensuite à l'ensemble du territoire.

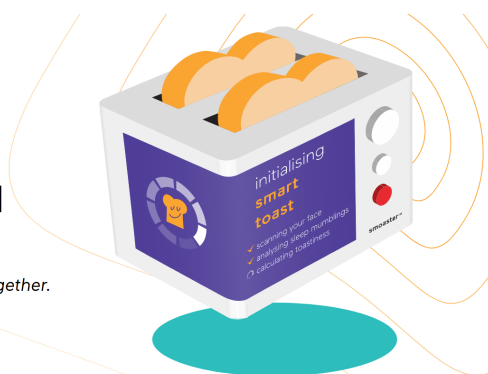
Pour en savoir plus, [cliquez ici](#) et [ici](#)

Divers

- **Pour des espaces publics digitaux “ouverts, démocratiques et durables”**

**Towards open,
democratic and
sustainable digital
public spaces**

Shaping the future of digitalisation together.



Porté par le Future Lab néerlandais Waag, le programme de recherche “Public Stack” décortique, pour le grand public, les différentes strates de la “pile” technologique, mettant la lumière sur les multiples intérêts qui sous-tendent notre usage quotidien des technologies.

Objectif du programme : participer à construire des espaces publics digitaux “partagés, ouverts, éthiques, démocratiques”. “Public Stack” est associé au programme européen DEPS (Digital European Public Spaces) dont plusieurs publications sont partagées [ici](#).

- **Pour un internet “bête”, une critique de l’intelligence en informatique**

Dans son émission radiophonique, “Le code a changé”, le journaliste Xavier de la Porte interroge Milad Doueïhi, historien des religions, mais aussi penseur du numérique, sur l’intelligence artificielle. Cet interview fleuve revient sur l’origine sémantique du terme intelligence artificielle dans nos imaginaires collectifs, en faisant à la fois appel aux visions de pères fondateurs du concept et des références à la culture populaire. Algorithmes de désapprentissage, biais technologiques, influence de la culture, l’oubli, le rôle du langage et de la fiction, ce podcast propose un état des lieux des enjeux autour de l’IA aujourd’hui.

[Pour écouter ce podcast, cliquez sur ce lien.](#)